



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :

le 26 avril 2019

Convocation des conseillers :

le 26 avril 2019



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 3 mai 2019

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Jeff Dax, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers

Le Conseil Communal;

**Objet : 12.3.2. Ecole Wobrecken - travaux de dépollution du site;
devis; décision**

Considérant qu'il s'agit d'un devis d'un montant de 350.000 € concernant les travaux de dépollution du site de l'Ecole Wobrecken;

Considérant que le crédit afférent devra être inscrit à l'article 4/650/221200/19044 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2019;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
à l'unanimité**

le devis de 350.000 € concernant les travaux de dépollution du site de l'Ecole Wobrecken.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 03/05/19

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

Bourgmestre